

Chotel; Metz : Kelversotile, de Fresse; femme Alexis Saint-Léonard; Jean Lallemand; Lusse : Claude Bernard, de Guermange; Anne Richemont, Agathine, femme de François Sarteur, Agnès Thiébaud, toutes de Puttelange; Jean Sarteur, de Hombourg; femme Claude Bogart, de Brin; Jean, de Lorquin : Hagnette, veuve d'Amé Toussaint; Collatte, femme de Jean Grandjean, toutes deux de Remiremont; Longwy : Marie, femme de Peter Bouch; Marguerite Bouch, d'Obanges (1). Belgique : Hollain, qui était alors sous la juridiction de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, 6 femmes (2). En 1582-3, 1585, 1590, à Rothenbourg, près du Neckar, 51 personnes à Wilsensteg, 25 (3). Allemagne, Franconie : Ellingen, ville de moins de 1.500 habitants, en 8 mois, au moins 65 femmes (4). Suisse, Genève; « il me fut dict qu'en moins de 3 mois on avoit fait mourir en ceste ville-là, plus de cinq cens tant sorciers que sorcières (5) ». Angleterre, 3 femmes pendues à Chelmsford (6). Ecosse : Janet Grant, Janet Clerck, John Cunningham; Keith : Agnès Simpson (7). Espagne : Herege pierda todos sus bienes y sean para la nuestra camara. Ley II. Porque algunas personas condenadas por hereges por los inquisidores se ausentan de nuestros reynos... à fin de se eximir de tales condenaciones... y con esto tientan de boluer a estos nostros reynos... mandamos que no sean osados las tales personas condenadas... so pena de muerte y perdimiento de bienes... la tierça parte de los dichos bienes sea para la persona que lo acusare y la tierça parte para la nuestra camara.

(Voir la suite plus loin, col. 65.)

LE PÈLERINAGE DES SEPT-SAINTS ET LA LÉGENDE DES SEPT-DORMANTS EN BASSE-BRETAGNE

II

Dans le n° 9 du tome I (5 mai 1877) nous avons donné sur ce sujet un article de M. Luzel et un autre de M. E. Renan. L'année suivante, M. Anatole de Barthélemy reprenait cette question dans la *Revue Celtique*, tome III, pp. 489-490, en rendant compte d'un livre de M. R.-F. LE MEN : *Monographie de la Cathédrale de Quimper*, Quimper, 1877. Il nous paraît utile de reproduire cet article comme complément des articles de notre tome I.

H. G.

(1) RIEZLER, 145-6.

(2) SAVE, I. c.

(3) LECOUVET d. *Annales du Cercle archéolog. de Mons*, II, 130-4. Mons, 1859.

(4) MERCKLEN, I. c.

(5) V. WACHTER, 84.

(6) Le P. CRESPET, 230 v°.

(7) WENG d. *The Archeologist*, II, 26-8; ARNOT, I. c.

M. le Men a donné, de la cathédrale de Quimper, une description archéologique et historique qui ne laisse pas de prise à la critique; l'antique monument est étudié jusque dans ses moindres détails; des documents de la plus haute importance pour l'histoire des arts en Bretagne y sont publiés pour la première fois. Tous ceux qui s'occupent du moyen âge auront un grand profit à prendre connaissance de ce volume. Il traite d'un sujet trop étranger au cadre de la *Revue celtique* pour que nous ayons à en faire un compte rendu détaillé; il est un point, cependant, que nous ne devons pas laisser passer, parce qu'il se rattache aux anciens souvenirs religieux de la province.

Dans le n° 9 de *Mélusine* (col. 201 et suiv.) M. F.-M. Luzel signalait à quatre kilomètres du bourg de Plouaret une chapelle construite sur une crypte formée par un dolmen; c'est la chapelle des *Sept-Saints*. Leurs noms inscrits sur les socles de leurs statues et consacrés par un gwerz, très populaire dans le pays, indiquent qu'il s'agit des sept *Dormans d'Ephèse* qui auraient été martyrisés sous Trajan-Dèce et qu'il ne faut pas confondre avec les sept fils de sainte Félicité. Ceux-ci, d'après Levot (*Hist. de Brest*, t. I, p. 219, 225), étaient honorés en cette ville dans une chapelle placée sous le vocable des Sept-Saints, vocable que l'on trouve encore dans la commune du Vieux-Marché, à Coëtmalouën, à Erquy, à Plédran, à Yffiniac, à Maroué et à Bulat. D'après une légende qui courait à Landevennec, les Sept-Saints de Brest étaient les enfants d'un forgeron, sauvés miraculeusement des flots de la mer, où leur père les aurait jetés au moment de leur naissance.

La cathédrale de Quimper avait une chapelle dédiée à saint Corentin qui était l'une des stations du *voiage des Sept Saints*, pèlerinage antique qui consistait à se rendre successivement dans chacune des sept cathédrales de la Bretagne pour y honorer les fondateurs de chacune d'elles : saint Paul, saint Corentin, saint Tugdual, saint Patern, saint Samson, saint Briec et saint Malo. A la fin du XIV^e siècle, au XV^e et au XVI^e, par suite des guerres, la faveur des pèlerins des Sept-Saints se ralentit; le pieux voyage tomba en désuétude alors que, pendant de longues années, il fut impossible d'accomplir avec sécurité les sept stations. Puis vint le temps où les antiques prélats armoricains furent un peu abandonnés et les hommages qu'on leur rendait détournés vers des saints plus célèbres dont les noms étaient d'importation étrangère. Lorsque l'on reconstruisit en 1703 et 1714 la chapelle des Sept-Saints de Plouaret, on ne pensa plus qu'aux Sept-Dormans d'Ephèse; ailleurs on donna la préférence aux sept fils de sainte Félicité; ailleurs encore l'imagination forma une légende locale. — Ainsi va l'inconstance humaine, même en matière religieuse.

Et cependant le culte des sept évêques bretons datait de loin, et pendant plusieurs siècles il avait conduit des milliers de pèlerins sur les vieilles voies romaines d'Armorique qui reliaient les anciennes cités. Un manuscrit du XII^e siècle donne à la suite des actes de saint Ronan la note suivante : « Nomina VII sanctorum Britanniae: Sanctissimi Briocus, Sanson Machutus, Paternus, Courentinus, Paulus, Tudua-

lus ». Les églises des Sept-Saints sont mentionnées dans le testament de Guillaume Le Borgne en 1225 (D. Mor. I, 828); dans le testament de Geoffroi de La Soraie en 1256 (*Anc. Evêchés de Brest*, III, 127); dans le testament de Polland de Dinan en 1304 (*Id.* VI, 212). Dans le procès de canonisation de saint Yves, nous voyons figurer deux témoins : l'un Hamon de Toul-Efflam, qui avait fait le pèlerinage des Sept-Saints de Bretagne; l'autre, Margilie, de Lanmeur, qui « peregrina ibat ad basilicas septem sanctorum Britanniae visitandas ».

L'un des témoignages les plus récents du pèlerinage qui nous occupe en ce moment se trouve dans le testament de Nicolas Coetanlem, ce riche armateur qui construisit et arma à Morlaix *La Cordelière*. Dans ses dernières volontés, en 1518, il disait : « Aux Sept Saintz de Bretagne, scavoir : à M. Saint Pierres de Nantes, à M. Sainet Paul, à M. Sainet Tudgoal, à M. Sainet Guillaume à Saint-Brieuc, à M. Sainet Sampson, à M. Sainet Brieuc, à M. Sainet-Malo. à chacun d'eulx ung eseu porté, et faire le tour ainsi que l'on est acoustumé, par le testateur ou quelque autre, ou nom dud. testateur et en ses despens. »

On voit qu'à cette époque le nombre des Sept Saints persistait, mais il y en avait deux de changés; saint Guillaume et saint Pierre remplaçaient saint Corentin et saint Patern. On n'allait plus à Quimper ni à Vannes.

A. DE BARTHÉLEMY.

BIBLIOGRAPHIE

Gwerziou, soniou ba Marvailhou, Poésies bretonnes et françaises, avec un conte en prose et des airs notés, par Emile ERNAULT. Saint-Brieuc, Prudhomme, 1903. petit in-8 de XX-293 p. — Prix : 3 fr. (par la poste, 3 fr. 50).

Il y a un renouveau de la littérature bretonne, et Brioux avait bien raison de dire, il y a un demi-siècle déjà :

Non! nous ne sommes pas les derniers des Bretons...

et cette renaissance coïncide justement avec les mesures de persécution de l'heure actuelle. Sans doute il est difficile aux petites langues de lutter contre les langues officielles : la « lutte pour l'existence » leur est défavorable, et cela bien plus que des tracasseries d'ordre administratif ou politique.

M. Emile Ernault est bien connu dans le monde de la philologie celtique par ses travaux de linguistique, dont plusieurs ont été couronnés par l'Institut; il est connu dans le monde universitaire comme professeur de langue et de littérature grecques à la Faculté des lettres de Poitiers : il n'était guère connu comme poète sinon de quelques lecteurs bretons qui avaient pu lire, de temps à autre, de ses poésies bretonnes ou françaises éparées dans des revues de Bretagne. Il a cédé au désir de les réunir en gerbe; et la collaboration de ses filles lui a permis d'en faire un volume charmant à tous les égards, l'une s'étant chargée de l'illustration, l'autre du choix d'airs populaires sur lesquels plusieurs de ces poésies peuvent se chanter, quand elles sont dans le mètre et dans le ton de ces poésies populaires de la Bretagne, *Gwerziou et Soniou*

si célèbres aujourd'hui par leurs mérites de simplicité pathétique.

Les poésies de M. Ernault sont de nature diverse, les unes, disions-nous, dans le genre de la poésie populaire, destinées peut-être à devenir populaires à leur tour et sorties soit de l'imagination de notre poète, soit de l'imitation de ballades allemandes; les autres sont des pièces humoristiques ou des fables traduites de La Fontaine : la littérature d'un ordre plus élevé est représentée par des traductions, *la Chute des Feuilles*, de Millevoye et *la Pauvre fille*, de Soiffnet, œuvres d'une sentimentalité bien passée; et si la poésie de Millevoye survit encore, elle le doit moins à l'expression des sentiments qu'à la musique très savante des vers.

Mais M. Ernault veut que nous le connaissions aussi comme poète français, et il a inséré dans ce volume sa traduction en vers français de trois belles pièces du *Barzaz Breiz* de M. de la Villemarqué; la première pourtant, *la Tour d'Armor*, c'est-à-dire la légende d'Azénor, sent bien aussi le romantisme d'entre 1830 et 1840.

Un joli conte, imité des frères Grimm, termine le volume.

Le lecteur breton goûtera certainement ces poésies qui sont dans la tradition et la tonalité de sa littérature : le lecteur français qui voudra les lire dans la traduction au bas des pages ne les trouvera pas sans mérite, pourvu qu'il aime la simplicité et qu'il ne cherche dans cette œuvre provinciale ni pensées parisiennes ni style montmartrois. La Préface de M. Ernault s'est inspirée de la circonstance, car elle est consacrée à la défense de la langue bretonne et du régionalisme breton : elle offre cette particularité de paraître en trois langues mises en regard : le breton également intelligible en Léon, en Cornouaille et en Tréguier, le breton vannetais qui forme presque une langue à part, et le français. Et, après cette Préface, les poésies commencent par un sonnet : *Le Breton*, qui est de circonstance plus que jamais. Si long que soit cet article, il ne sera pas rendu beaucoup plus long par la citation des six derniers vers de ce sonnet :

Et toi, peuple breton, qu'as-tu pour te protéger
Contre ceux qui essaient, après de longues luttes,
De te jeter, tout à fait mort, parmi les reliques du passé!

Ta volonté !... Elle maintient ferme, comme dans le chêne un coin
[d'acier,
Ta belle langue en ta tête, en ton cœur ta foi sincère.
Tiens bon, et tu dureras : vouloir, c'est pouvoir!

H. G.

Polybiblion, septembre 1903.

Le Folk-Lore de France, par Paul SÉBILLOT. T. I. *Le Ciel et la terre*. Paris, Guilmoto, 1904, in-8 de VI-491 p. — Prix : 16 francs.

M. Paul Sébillot, qui a rédigé avec tant de zèle et de succès comme une encyclopédie des traditions, des usages et de la littérature populaire de son pays de Haute-Bretagne, a conçu l'ambition d'étendre son activité à la France entière, au moins, semble-t-il, en ce qui concerne les croyances, traditions et usages. Naturellement ce ne pouvait plus être ici par enquête personnelle comme en Haute-Bretagne, mais par recherches dans les livres et les revues ! Depuis une quarantaine d'années, mais surtout depuis un quart de siècle, on a beaucoup recueilli et publié dans nos diverses provinces; plusieurs revues spéciales se sont fondées pour activer et classer ces recherches. La synthèse de notre folk-lore est infiniment plus facile aujourd'hui que lorsqu'elle fut essayée, dans un autre ordre du reste, par Alfred de Nore en 1846.

Les documents ne manquent pas aujourd'hui, quoique